



association nationale des assistants  
de service social

# La revue française de service social

Revue professionnelle trimestrielle (n<sup>os</sup> 268, 269, 270 et 271)

## BULLETIN année civile 2018

Abonnement

Réabonnement

- Institutions France : 53 €
- Professionnels non adhérents France : 50 €
- Institutions / Professionnels non adhérents hors France : 58 €
- Professionnels adhérents : 35 €
- Étudiant non adhérents : 30 € (joindre un justificatif de formation)
- Étudiants adhérents : 16 € (joindre un justificatif de formation)

*En cas de déménagement, pensez à nous signaler votre nouvelle adresse.  
Toute nouvelle expédition sera facturée 2,50 € par numéro.*

### NOM ET ADRESSE DE FACTURATION

Tél :  
Mail\* :

### NOM ET ADRESSE D'EXPÉDITION

Tél :  
Mail\* :

NOMBRE D'ABONNEMENTS	PRIX UNITAIRE	TOTAL

Paiement par :

- chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'**ANAS**
- prélèvement (France uniquement) : remplir les demandes et autorisations de prélèvement ci-jointes
- virement :  
**Crédit Coopératif Paris Agence Courcelles**  
**RIB : 42559 10000 08002860819 27**  
**IBAN : FR76 4255 9100 0008 0028 6081 927**  
**BIC : CCOPFRPPXXX**

Date :  
Signature et/ou cachet :

À renvoyer à : **ANAS**  
**15 rue de Bruxelles**  
**75009 PARIS**

\* En indiquant votre adresse électronique, vous serez inscrit sur la liste de diffusion des publications de la revue, vous permettant de recevoir des informations sur les parutions.

15, rue de Bruxelles – 75009 Paris – Tél : 01.45.26.33.79 – Fax : 01.42.80.07.03

Mail : [secretariat@anas.fr](mailto:secretariat@anas.fr) – Site : [www.anas.fr](http://www.anas.fr)

Siret : 784 359 093 00035 – Code NAF : 9412Z

Association loi 1901 non soumise à la TVA



association nationale des assistants  
de service social

Cher(e)s abonné(e)s,

Lors de votre abonnement, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique.

Pour cela, merci de cocher la formule désirée et de signer en joignant un RIB.

### DEMANDE DE PRELEVEMENT

Cochez la formule choisie	<input type="checkbox"/> ABT Institutions France	<input type="checkbox"/> ABT Professionnels non adhérents France	<input type="checkbox"/> ABT Institutions / Professionnels non adhérents Hors France
15 février	13,25 €	12,50 €	14,50 €
15 mai	13,25 €	12,50 €	14,50 €
15 août	13,25 €	12,50 €	14,50 €
15 novembre	13,25 €	12,50 €	14,50 €
<b>Total annuel</b>	<b>53 €</b>	<b>50 €</b>	<b>58 €</b>
Nom			
Prénom			
Date			
Signature			

**La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier (l'ANAS)**

**Au cas où vous décidez de ne plus régler votre abonnement par prélèvement automatique**

Merci de nous adresser un courrier et d'y joindre un chèque du montant de l'abonnement restant dus pour l'année civile en cours.

**L'abonnement est pris pour l'année civile. Au cas où vous décidez de ne pas renouveler votre abonnement vous devez nous en informer par courrier ou email pour que le nécessaire soit fait pour l'année civile suivante.**

**Merci de veiller à laisser votre compte suffisamment provisionné pour permettre le prélèvement.** Sinon, nous serions en droit de vous demander le remboursement des frais bancaires occasionnés.

**Merci de nous informer de vos modifications de compte en nous adressant un RIB ou le document prévu par votre établissement bancaire ou postal.**

### AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Nous vous remercions de transmettre à votre banque un exemplaire de cette autorisation de prélèvement.

DÉBITEUR	CRÉANCIER
Nom - Prénom :	<b>ANAS</b> Association Nationale des Assistants de Service Social 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS
Adresse :	
Établissement teneur du compte :	<b>N° NATIONAL D'ÉMETTEUR :</b> <b>475339</b>
IBAN :	
BIC :	

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80/10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

**Merci de JOINDRE UN RIB OU UN RIP et de renvoyer le tout à :**  
**ANAS - 15 rue de Bruxelles - 75009 PARIS**